

COMMUNE D'ABERGEMENT LA RONCE

Publication des listes des délibérations à compter du 1^{er} juillet 2022 Réforme des règles de publicité des actes Ordonnance N°2021-1310 du 07/10/2021

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 18 DECEMBRE 2023

Délibérations votées:

N° DELIBERATION	OBJET	DECISION
DE-01-18-12-23	Devis travaux Sylvicoles ONF 2024	APPROUVEE
DE-02-18-12-23	Aménagement Rue de Samerey	APPROUVEE
DE-03-18-12-23	Aménagement parking Foot	APPROUVEE
DE-04-18-12-23	Convention de Servitude	8 voix pour / 1 voix contre
DE-05-18-12-23	KM Téléthon 2023	APPROUVEE
DE-06-18-12-23	Reste à réaliser	APPROUVEE
DE-07-18-12-23	Admission en non-valeur des créances	APPROUVEE

Affichée le 19/12/2023

Le Maire,

Joële LEPETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric

Absent excusé:

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

01 DEVIS TRAVAUX SYLVICOLES ONF 2024

DE-01-18-12-23

Monsieur NOIROT Benjamin, Conseiller Délégué, présente au Conseil Municipal le programme des travaux à réaliser dans la forêt communale au cours de l'année 2024, proposé par l'ONF.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé :

- ► ACCEPTE, le devis de l'ONF d'un montant total de 4 971€ HT pour le programme 2024 des travaux sylvicoles, de cloisonnement et d'entretien du parcellaire.
- ▶ DIT que ces dépenses seront inscrites au Budget Primitif 2024.
- ► AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Michel ALBERTIN

Le Maire,

Joëlle LEPETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric

Absent excusé:

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

02 AMENAGEMENT RUE DE SAMEREY (PHASE2)

de-02-18-12-23

Il est proposé au conseil municipal de délégué la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et l'aménagement Phase 2 de la rue de Samerey à la rue des Battous L'entreprise CIRUS a fait part de ses propositions avec des montants estimatifs détaillés comme suit :

Rue de Samerey (2ème Phase		
Avant projet	4 530.00 € HT	
Projet	2 840.00€ HT	
Réalisation DCE	2 600.00€ HT	
Analyses des Offres	1 240.00€ HT	
Suivi de travaux	4 900.00 € HT	
Réception des	620.00€ HT	
travaux		
TOTAL HT:	16 730.00€ HT	
TOTAL TTC:	20 076.00€ TTC	

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ► ACCEPTE à l'unanimité, le devis de l'entreprise CIRUS pour l'étude et la maitrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de Samerey phase 2, d'un montant de 20 076.00 € TTC
- ► AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ces affaires
- ▶ DIT que les crédits seront à inscrire au budget primitif communal 2024

Le secrétaire de séance
Michel ALBERTINI

Le Maire
Joëlle LEPETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric **Absent excusé:**

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

03 AMENAGEMENT PARKING FOOT

DE-03-18-12-23

Suite à la délibération N° DE 03-06-03-23 validant l'étude du projet au parking du FOOT Il est nécessaire d'accepter le projet estimatif d'aménagement du parking FOOT. Suite a l'aménagement d'un parking au terrain de foot détail quantitatif estimatif Signalisation

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal :

- ► APPROUVE à l'unanimité le montant estimatif des travaux parking Foot pour un montant de 64 876.50€ HT
- ► APPROUVE à l'unanimité le montant estimatif signalisation terrain Foot pour un montant de 10 686.00€
- ▶ AUTORISE Mme le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire
- ▶ DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget communale 2024.

Le secrétaire de séance

Michel ALBERTIN

Le Maire,

Joëlle LEPETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 8

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric

Absent excusé:

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

04 CONVENTION DE SERVITUDE

DE-04 -18-12-23

Pour faire suite au surseoir à la délibération DE-02-18-09-23, il est demandé de se prononcer sur la demande d'autorisation de passage des parcelles communales

AC 412 (la Vie de l'Aune), 414 (Buisson Seuille) et 415 (la Vie de l'Aune) pour son alimentation électrique.

Une convention de servitudes est à valider.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal DECIDE :

- ► ACCEPTE à 8 voix pour et 1 contre, la convention de servitude avec Enedis
- ► AUTORISE Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le secrétaire de séance

Michel ALBERTINI

Le Maire

Joëlle LEPETZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS:

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric **Absent excusé**:

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

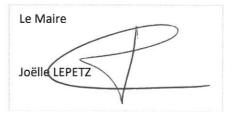
05 KM TELETHON 2023 DE-05 -18-12-23

Monsieur DUCREUX Philippe, Adjoint au Maire informe l'assemblée de la participation des enfants de l'école d'Abergement la Ronce dans le cadre du défi km Téléthon pour l'année 2023.

Il propose le rachat des kilomètres parcourus par les enfants à 1 € le km soit une proposition à 200.00€.

- ► ATTRIBUE, à l'unanimité, une subvention pour l'organisation du téléthon 2023 pour un montant de 200.00€
- ► AUTORISE, Mme le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Michel ALBERTINI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s:

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric

Absent excusé :

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

06 RESTE A REALISER

DE 06-18-12-2023

Mme LEPETZ Joëlle, Maire, expose à l'assemblée les engagements non mandatés sur 2023 :

N° de COMPTE	Nature des travaux	Entreprise	Date et numéro délibération	Montant HT	Montant TTC
			CHAPITRE 21		
2152	Solde Etudes aménagement parking stade de foot	CIRUS	DE-03-06-03-23 Devis 02/02/2023	6 334.00	7 600.80 €
2181	Cuves citernes 1000l récupérateur eau	NEGOMIX	DE-09-06-03-23 Devis 09/03/2023	2 373.75	3 548.40 €
2181	Buts de foot A 11 et A8 transportables	TECHNI- CONTACT	DE-11-06-03-23 Devis 28/02/2023	9 224.91	11 069.90 €
21534	Solde Eclairage public Aire de jeux – imp. Bernard	SIDEC	DE-02-05-06-23 Devis 05/06/2023		1 669.72 €
21534	Solde Eclairage public Remplt éclairage LED	SIDEC	DE-01-05-06-23 Devis05/06/2023		9 551.77 €
21534	Changement éclairage stade LED	DEMONGEOT	DE-05-10-07-23 Devis 18/07/2023	25 265.81	30 318.97 €
2181	Création local MAM Travaux électricité	EJE	DE-04-18-09-23 Devis 04/09/2023	2 897.26	3 476.71 €
21318	Porte isolante club house Foot	JULITA	DE-06-18-09-23 Devis 25/07/2023	2 240.00	2 668.00 €
21321	Pose fenêtres logts locatifs n° 4 et 8 rue Samerey	SOCOREVE	DE-07-06-03-23 Devis 23/05/2023	6 6732.54 12 362.53	8 020.26 € 14 835.04 €

2152	Solde Aménagement rue de Samerey 1 ^{ère} phase	SJE COLAS	DE-02-30-10-23 APPEL D4OFFRES 25/10/23	13 173.55	15 808.26
2152	Signalisation verticale rue de Samerey	ccs	DE-03-30-10-23 Devis 14/11/2023	12 555.00	15 066.00 €
21534	Eclairage public remplacement LED 2è partie	SIDEC	DE-01-30-10-23 Devis 09/11/2023		58 287.01 €
2121	Travaux sylvicoles 2024	ONF	DE- 01-18-12-23 Devis 30/10/2023	4 278.84	4 706.72 €
2152	Etude aménagement rue Samerey-Centre phase 2	CIRUS	DE -02-18-12-23 Devis 02/11/2023	16 730.00	20 076.00 €
			TOTAL		206 703.56

Il est nécessaire d'autoriser sur le Budget Primitif 2024 :

L'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite de 25% des crédits votés en 2023 comme indiqué ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL			
Chapitre (code)	Chapitre voté (Libellé)	Total Crédits ouverts (2022) €	25 % de 2022 pour 2023 en €
21	Immobilisations corporelles	1 888 800 €	472 200 €

Sur le rapport de Mme LEPETZ Joëlle, Maire, le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- ▶ APPROUVE, l'état des crédits reportés ci-dessus sur le budget Communal (budget 201) ;
- ▶ AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits votés (25%) du budget 2023 sur l'exercice 2024 ;
- ▶ AUTORISE Mme le Maire à signer cet état et à poursuivre les paiements sur cette base dans l'attente du vote du budget communal 2024 (budget 201) ;
- ▶ NOTE que ces dépenses feront l'objet d'inscriptions budgétaires lors de l'approbation du budget primitif 2024

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance

Michel ALBERTINI

Le Maire

Joëlle LEPET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : 18 décembre 2023 DATE PUBLICATION :

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 9

L'an deux mil vingt-trois le 18 décembre 2023, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présent(e)s :

Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, M. ALBERTINI Michel, M. DUCREUX Philippe, M. HUMBERT Jean Yves, M. NOIROT Benjamin, M. VIVINE Serge, M. BERNARD Eric

Absent excusé:

Absents(es): GERRIET Charline, RUSCH Elodie, M. VOISIN Jean-Marc, M. SCORDO Rémi

Procurations:

Secrétaire de séance : M. ALBERTINI Michel

07 Admission en non-valeur des créances

DE-07-18-12-2023

Madame la Trésorière Principale du Grand Dole a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur dans le budget de la Commune 2023.

Elle rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Mme le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles la trésorerie du Grand Dole n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à elle.

Elle indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à 3 186.81€